

**Code article : 615260****Désignation : SAC BRETELLE LIASSE PEBD BEIGE**

**CENPAC** certifie, que la référence ci-dessus est en accord avec les veilles réglementaires suivantes :

- **Conformité Environnementale concernant les déchets d'emballages :**

**Directive (CE) 94/62 modifiée, et de son décret d'application n°98/638, lui-même abrogé par le décret n°2007/1467, ainsi qu'au Code de l'environnement (Partie réglementaire- Livre V-Articles R543-42 à R543-52).**

- Prévention par réduction à la source (NF EN 13428)	NON
- Réutilisation (NF EN 13429)	OUI
- Recyclage matière (NF EN 13430)	OUI
- Valorisation énergétique (NF EN 13431)	NON
- Valorisation par compostage et biodégradation (NF EN 13432)	NON
- Minimisation de substances dangereuses : (NF EN 13428/C)	NON
- Métaux Lourds : Attestation de respect des limites réglementaire	OUI

- **Conformité REACH :**

**Directive CE n° 1907/2006**

Le 1<sup>er</sup> juin 2007 le règlement Européen CE N°1907/2006 « REACH » (Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals) est entré en application. L'objectif de ce texte juridique est d'assurer une utilisation responsable des substances chimiques au moyen de l'évaluation détaillée de leurs effets sur la santé humaine et sur l'Environnement.

CENPAC, en tant qu'utilisateur en aval, a établi une organisation afin d'être conforme à cette réglementation. La pleine application du règlement REACH prendra 11 ans et devrait être accomplie d'ici 2018.

Nous sommes en contact régulier avec nos fournisseurs, afin de nous assurer qu'ils ont bien pré-enregistré toutes leurs substances, si c'est nécessaire. Les sociétés soumises à un enregistrement de leurs matières exécuteront des études qui seront évaluées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA), afin de permettre une utilisation sûre des substances existantes ou nouvelles, dans le cadre de l'usage industriel ou domestique.

CENPAC vous confirme que le produit ne contient pas/pas plus de 0,1% (masse/masse) des « substances très préoccupantes » (SVHC), de la dernière liste publiée par l'ECHA en juillet 2019.

**Valide jusqu'à la prochaine mise à jour**

Fait le 06 novembre 2019

*Notre déclaration est basée sur les certificats, informations et déclarations fournis par nos fournisseurs.*

**Fait à :** ROISSY CHARLES DE GAULLE cedex  
**Par :** Marie TENA, Responsable Qualité  
**Société :** CENPAC  
**Coordonnées :**  
161, rue de la Belle Etoile  
CS 49050 – Roissy en France  
95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex

**Signature :**

**CENPAC**  
ZI Paris Nord 2 Bât 1A  
161 rue de la Belle Etoile  
CS 49050 - Roissy en France  
95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex  
Tél. : 01 49 38 65 00 - Fax : 01 49 38 65 10